

JOURNÉES D'ÉTUDE 2018

La participation, un gage de qualité – mettre à profit les marges de manœuvre

11/12 septembre 2018
Palais des Congrès, Bienne

En coopération avec l'Association suisse des curatrices
et curateurs professionnels ASCP

La participation, un gage de qualité

«Tout le monde parle de ma vie, mais c'est moi qui la vis.»

La qualité dans la protection de l'enfant et de l'adulte repose sur différents facteurs; l'implication et la participation des personnes concernées en constituent la clé de voûte. Afin de soutenir les personnes ayant besoin d'aide de manière efficace et adaptée à leurs besoins, il est nécessaire d'étudier leurs cadre et projet de vie. La relation asymétrique entre les professionnels et les clients, de même que le contexte de contrainte ne changent rien au fait que l'efficacité de solutions viables dépend de l'implication et de la participation des personnes concernées.

Dans la zone de tension entre autodétermination et ingérence de tiers, l'attitude des professionnels impliqués donne le ton. La personne concernée et son environnement social peuvent uniquement se sentir «pris au sérieux» lorsqu'ils sont impliqués de manière adéquate dans la clarification, la prise de décision et la gestion du mandat. En d'autres termes, la question de la participation des personnes concernées s'applique tant aux collaboratrices et collaborateurs des autorités de protection qu'aux services d'enquêtes, aux curatrices et curateurs.

Cette année, les Journées d'étude de la COPMA sont consacrées aux différentes formes et possibilités de participation dans le travail de protection de l'enfant et de l'adulte et proposent un éclairage particulier sur le point de vue des personnes concernées: qu'en est-il de la perception de la fonction de protection publique et quelles actions potentielles en découlent pour les spécialistes?

Le premier jour, un film présentant des déclarations de personnes concernées sera projeté après un exposé introductif sur les formes et effets de la participation. Une personne concernée présentera ensuite les chances et possibilités du travail basé sur le modèle du «pair aidant». Finalement, la perspective des personnes concernées sera mise en lumière grâce à la présentation des résultats de plusieurs projets de recherche. Le deuxième jour, les participants auront l'occasion d'approfondir des thèmes juridiques et méthodologiques dans le cadre de treize ateliers consacrés à la participation dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte. Les Journées se concluront par une table ronde sur le thème «Bilan et perspectives après cinq ans».

Les Journées d'étude bilingues nationales offrent l'opportunité de s'interroger dans un cadre interdisciplinaire sur des questions clés liées à la protection de l'enfant et de l'adulte. Nous serions ravis de vous accueillir nombreux les 11 et 12 septembre 2018 à Bienne.

Guido Marbet
Président de la COPMA

Diana Wider
Secrétaire générale de la COPMA

Mardi 11 septembre 2018

Avant-programme (uniquement pour les membres)

10.30 Assemblée plénière de la COPMA / Assemblée générale de l'ASCP

12.00 Déjeuner (galerie au 1er étage)

- dès 12.45 Accueil des participantes et participants aux Journées (foyer)
- 13.30 **Bienvenue** Guido Marbet, Président de la COPMA et
Introduction Diana Wider, Secrétaire générale de la COPMA
- 13.45 **«Participation, implication, concours, contribution, codétermination, autodétermination» - Les formes de participation dans le travail de protection de l'enfant et de l'adulte** Urs Vogel (allemand)
- 14.15 **La qualité du point de vue des personnes concernées** (allemand)
Film traitant des questions suivantes: comment ai-je vécu la collaboration, qu'est-ce qui était difficile pour moi, qu'aurais-je souhaité?
- 14.30 **Point de vue d'un pair aidant** Martin Stucky (allemand)
- 15.00 Pause
- 15.30 **Point de vue des personnes concernées – Résultats de quatre projets de recherche** Introduction
- 15.40 **«J'ai le sentiment d'être entre de bonnes mains» – Résultats de la recherche sur le langage simplifié dans la protection de l'adulte**
Anne Parpan-Blaser (allemand)
- 16.00 **La perspective des personnes concernées dans le discours (inter)professionnel** Peter Voll et Julia Emprechtiger (allemand)
- 16.20 **Comment les enfants, adolescents et parents vivent-ils les enquêtes sur le bien de l'enfant et que souhaitent-ils?**
Clarissa Schär (allemand)
- 16.40 **«Elle a toujours été difficile» – perception de soi et des autres de personnes concernées par les procédures d'internement (1935–1981)**
Sara Galle (allemand)
- 17.00 **Apéritif / Petit buffet**
- 19.30 **Dîner (inscription séparée)**

Mercredi 12 septembre 2018

08.45 **Ateliers – 1^{ère} partie**

10.00 Pause

10.30 **Ateliers – 2^{ème} partie**

11.45 Déjeuner sur le pouce

13.00 **Ateliers – 3^{ème} partie**

14.15 Pause

14.30 **Table ronde**

«Bilan et perspectives après cinq ans»

Michael Allgäuer, président APEA

Ignaz Heim, curateur professionnel, président ASCP

Rahel Lutz, collaboratrice spécialisée, service d'enquêtes

Caroline Kühnlein, juge cantonale, autorité de surveillance

Guido Fluri, président du centre d'écoute et d'assistance KESCHA

15.45 **Fin des Journées**

Animation des Journées

Diana Wider

Observation des Journées

Peter Dörflinger



Les participant(e)s choisissent **trois ateliers** parmi la sélection suivante:

1 Dossier de l'APEA: quel accès pour la personne concernée et pour ses proches? Direction: Philippe Meier (français)

L'Atelier examinera dans quelle mesure l'autorité peut dissimuler certaines informations à la personne concernée elle-même, dans l'intérêt de celle-ci ou à la demande de tiers, mais aussi (et surtout) si ses proches peuvent avoir accès aux données du dossier, de manière générale ou dans le cadre d'une procédure de recours.

2 La nomination systématique d'une personne de confiance à l'enfant placé Direction: Joanna Bärtschi et Valentine Thomet (français)

A l'aide d'exemples pratiques, l'atelier aborde le rôle et les tâches de la personne de confiance telle que prévue par l'OPE (art. 1a al. 2 let. b OPE). Les apports positifs, mais aussi les défis liés à l'application systématique de cette disposition légale seront abordés.

3 Participation et gestion financière

Direction: Suzana Lukic et Cathy Gamblin (français)

La gestion financière est un enjeu crucial dans l'exercice du mandat de curatelle. La participation de la personne concernée à la gestion financière est-elle un outil aidant? L'autodétermination a-t-elle sa place dans la gestion financière? L'atelier abordera cette thématique d'un point de vue juridique et pratique.

4 Possibilités et limites de la participation du conseil de famille

Direction: Andrea Hauri (allemand, traduction simultanée en français)

Le conseil de famille (family group conference) est présenté comme une forme de participation radicale des personnes concernées dans le cadre d'une procédure. A l'aide d'exemples concrets, les applications possibles sont exposées, et l'intégration à la procédure ainsi que les opportunités et limites sont thématiques.

5 Concept de l'approche axée sur le milieu en vue d'une autodétermination contextuelle

Direction: Beat Reichlin et Gülcan Akkaya (allemand, traduction simultanée en français)

Comment l'autodétermination peut-elle être mise en œuvre dans la gestion de mandat? A l'aide de la théorie de l'approche axée sur le milieu, les champs d'action sont mis en exergue. Dans ce contexte, l'atelier établit des liens avec la terminologie juridique afin de permettre l'accès à une autodétermination contextuelle.

6 Instaurer la confiance malgré des ressources temporelles limitées

Direction: Rebekka Hölzli (allemand, traduction simultanée en français)

Une collaboration fructueuse avec les personnes concernées peut s'avérer facile ou difficile selon leurs traits de caractère. Orienter la relation vers les besoins et la motivation peut apporter une précieuse contribution. L'implication des personnes concernées dans la définition des objectifs renforce la confiance.

7 Une collaboration réussie dans l'intérêt des clients

Direction: Karin Anderer et Urs Vogel (allemand)

Les différents rôles, tâches et compétences des APEA, des curatrices et curateurs, ainsi que de la collectivité finançante génèrent souvent des controverses qui peuvent nuire aux intérêts des clients. Durant l'atelier, les rôles sont discutés et les solutions relatives à la coordination des actions présentées.

8 Conditions cadres juridiques liées à la relation avec les personnes proches

Direction: Roland Fankhauser (allemand)

Outre la personne concernée, les proches peuvent et doivent également être impliqués dans la procédure. L'atelier fournit un aperçu des conditions cadres juridiques et offre une plateforme de discussion aux APEA, curatrices et curateurs pour échanger sur les problèmes pratiques.

9 Développement de la participation dans le cadre de l'intervision

Direction: Verena Peter (allemand)

L'intervision est un modèle courant de discussion de cas. Dans ce contexte, une évolution souvent inconsciente, s'opère au niveau de la gestion de l'autodétermination des clients. L'atelier met en exergue comment concevoir une intervention ciblée et développer le savoir-faire des membres de l'équipe.

10 Perspectives des utilisateurs dans la protection de l'enfant et de l'adulte

Direction: Ursula Leuthold et Regula Ruffin (allemand)

Que disent les personnes concernées sur les prestations d'assistance? L'atelier présente des conclusions empiriques issues d'enquêtes auprès des utilisateurs et intègre les réflexions associées dans le discours sur la gestion de la qualité.

11 Risques et effets secondaires des mandats pour cause d'incapacité

Direction: Patrick Fassbind et Yvo Biderbost (allemand)

L'atelier présente la pratique du mandat pour cause d'incapacité avec tous ses pièges, avantages, inconvénients et problèmes avant d'être discutée à l'aide d'exemples pratiques. Une attention particulière est à ce titre accordée à la zone de tension entre «mesures personnelles anticipées/autodétermination et intervention officielle/ingérence de tiers».

12 Soutien à la participation dans le cadre de la procédure de protection de l'adulte

Direction: Luca Maranta (allemand)

Les personnes concernées dépendent souvent du soutien de tiers afin de pouvoir participer efficacement à la procédure. Pendant l'atelier, les instruments disponibles sont présentés, corrélés et discutés afin de déterminer dans quelle mesure l'APEA devrait ordonner un tel soutien.

13 Le conseil en interaction systémique (modèle SIT)

Direction: Andreas Heim-Geiger (allemand)

Selon l'approche SIT, les anomalies et problèmes constatés chez les enfants illustrent l'attribution des rôles et les modèles relationnels au sein du système dans lequel évolue un enfant. Dans le cadre de l'apparition et de la persistance de problèmes, une grande importance est accordée aux modèles d'interaction entre la famille et son environnement.



Date/Horaire

Mardi 11 septembre 2018 / 13.30 – 17.00, puis apéritif

Mercredi 12 septembre 2018 / 08.45 – 15.45

Lieu

Palais des Congrès de Bienne, Rue Centrale 60, 2501 Bienne

(à 10' à pied de la gare centrale; le plan de situation sera annexé à la facture)

Langues

Allemand et français avec traduction simultanée.

Les documents sont disponibles dans les deux langues. Six ateliers en français (1–3; 4–6 avec traduction simultanée), dix ateliers en allemand (4–13).

Groupe cible

Les Journées d'étude s'adressent aux professionnel-le-s des domaines suivants: APEA (direction, service juridique, service d'enquêtes, organe de révision), curatrices et curateurs professionnels, autorités de surveillance administratives, instances de recours, services sociaux, ainsi que tout autre professionnel intéressé.

Inscription

Jusqu'au 10 août 2018 sur www.copma.ch → Actualités → Journées d'étude 2018.

Le nombre de places est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur réception. Une confirmation sera envoyée dès validation de votre inscription.

Réservation d'hôtel

Les participant(e)s réservent directement leur hôtel. Le lien pour la réservation d'hôtel vous sera envoyé avec la confirmation de votre inscription.

Renseignements

Administration des Journées: Barbara Käch, tél. 041 367 48 57, info@copma.ch

Direction des Journées: Prof. Diana Wider, tél. 041 367 48 87, diana.wider@copma.ch

Coûts

Fr. 460.- (y compris la documentation des Journées, les collations durant les pauses, l'apéritif et le déjeuner sur le pouce).

Fr. 70.- en sus pour le dîner facultatif (prix hors boissons, inscription séparée requise, nombre limité de places attribuées dans l'ordre d'inscription)

La facture est envoyée dès validation de l'inscription. Le montant facturé est à régler dans un délai de 20 jours dès réception de la facture.

En cas d'annulation jusqu'au 10 août 2018, le montant versé est remboursé sous déduction d'un montant de CHF 50.- d'indemnisation des frais encourus, resp. CHF 50.- sont facturés. Si l'annulation survient ultérieurement ou en cas d'absence, les frais de participation restent dus. Il est cependant possible de transférer l'inscription à une autre personne

Akkaya Gülcan Dr. rer. pol., MA in Social Work and Human Right, professeure à la Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social

Allgäuer Michael lic. iur., avocat, MPA Unibe, président de l'APEA de la ville de Zurich

Anderer Karin Dr. iur., assistante sociale dipl. HES, infirmière dipl. en psychiatrie, spécialiste en assurances sociales, activité indépendante dans le domaine du droit social, Karin Anderer GmbH, Lucerne

Bärtschi Joanna lic. phil., responsable du domaine enfance et jeunesse à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)

Biderbost Yvo responsable du service juridique de l'APEA de la ville de Zurich, chargé de cours auprès de plusieurs hautes écoles et universités, membre de la commission permanente de la COPMA

Dörflinger Peter lic. iur. HSG, avocat et pédagogue, directeur de l'APEA d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Emprechtlinger Julia MA en Travail social, collaboratrice scientifique à l'Institut Travail social HES-SO Valais-Wallis

Fankhauser Roland Prof. Dr., LL.M., avocat, professeur de droit civil et de droit de la procédure civile à l'Université de Bâle

Fassbind Patrick Dr. iur., avocat, MPA, directeur et président de la chambre arbitrale de l'APEA de Bâle-Ville, chargé de cours à l'Université de Berne, membre de la commission permanente de la COPMA

Fluri Guido président du centre d'écoute et d'assistance KESCHA (www.kescha.ch)

Galle Sara Dr. phil., historienne, collaboratrice scientifique à la Haute école de travail social du Nord-Ouest de la Suisse, codirectrice de recherche au sein de la commission indépendante d'experts internes administratifs

Gamblin Cathy assistante sociale, curatrice, responsable du domaine adulte à l'Office des curatelles et tutelles du Canton de Vaud

Hauri Andrea Prof. HES, sociologue M.A., assistante sociale HES, professeure et directrice d'études, Haute école spécialisée bernoise HESB

Heim Ignaz Dr., sc.nat. EPF, MBA, directeur du service de PEA district de Bremgarten, président ASCP et membre du Comité VABB (Association suisse/argovienne des curatrices et curateurs professionnels)

Heim-Geiger Andreas directeur adjoint In Via Kinderschutzzentrum Saint-Gall, éducateur social HES, conseil/thérapie systémique ZSB Berne, superviseur ISI Zurich, conseil en interaction systémique SIT Berne

Hölzli Rebekka assistante sociale dipl., curatrice professionnelle services sociaux de Saint-Gall

Kühnlein Caroline juge cantonale, Tribunal cantonal vaudois, chambre des curatelles (autorité de surveillance), membre du Comité directeur de la COPMA

Leuthold Ursula assistante sociale MSc HES, professeure à la Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social

Lukic Suzana lic. iur., avocate, responsable du support juridique à l'Office des curatelles et tutelles du Canton de Vaud



Lutz Rahel assistante sociale dipl. HES, collaboratrice spécialisée, service d'enquêtes de l'APEA d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Maranta Luca lic. iur., avocat, curateur dans la procédure, professeur à la Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social

Marbet Guido lic. iur., président de la Cour suprême et Direction de la justice du canton d'Argovie, Président de la COPMA

Meier Philippe Dr. iur. et avocat, professeur ordinaire, directeur de l'École de Droit et vice-doyen FDCA, Université de Lausanne, membre de la Commission permanente de la COPMA et président du Conseil de rédaction de la RMA

Parpan-Blaser Anne Dr. phil., assistante sociale dipl., professeure à la Haute école du travail social du Nord-Ouest de la Suisse

Peter Verena assistante sociale HES, Verena Peter Consulting | Entwicklung

Reichlin Beat avocat, professeur à la Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social, secrétaire général adjoint de la COPMA

Ruflin Regula Dr. rer. publ. HSG et lic. phil. assistante sociale, projets et conseil, copropriétaire de socialdesign ag

Schär Clarissa MA en sciences de l'éducation, collaboratrice scientifique à la Haute école de travail social du Nord-Ouest de la Suisse

Stucky Martin expert par expérience, pair aidant chez Pro Mente Sana, propriétaire Service 6000 Stucky & Partner GmbH, www.service6000.ch

Thomet Valentine Master of Arts interdisciplinaire en Droits de l'enfant, assistante sociale, Service d'action sociale de Courtelary (BE)

Vogel Urs lic. iur., assistant social dipl. HES, Master of Public Administration MPA idheap, Urs Vogel Consulting, Kulmerau, membre de la commission permanente de la COPMA

Voll Peter Prof. HES, Dr. rer. soc., directeur de l'Institut Travail social HES-SO Valais-Wallis

Wider Diana Prof. HES, juriste et assistante sociale dipl. HES, professeure à la Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social, secrétaire générale de la COPMA